

Profil de baignade de l'étang de Maurianges
Profil élaboré le : 30 janvier 2012



Date de MAJ : 2025

Caractéristiques de la baignade					Schéma de la zone de baignade	
Nom de la baignade : Etang Jean Ségurel à Maurianges						
Commune : Chaumeil						
Département : Corrèze						
Région : Nouvelle - Aquitaine						
Responsable de l'eau de baignade : Etienne ROGER, maire (Tel : 05 55 21 34 11)						
Période d'ouverture : 01 juillet au 31 août						
Heures de surveillance : Tous les jours sauf jour de repos hebdo. surveillant non remplacé 13 h / 19 h						
Fréquentation moyenne : 85 personnes par jour						
Équipements : Poste de secours – 1 WC						
Accessibilité aux animaux : Non						
Autres activités : Non						
Historique de la qualité de l'eau					Photo de la zone de baignade	
Qualité de l'eau au cours des dernières années						
	2022	2023	2024	2025		
	Fermeture	Excellente	Excellente	Excellente		
Qualité bactériologique : pour travaux						
Excellente ; Bonne ; Suffisante ; Insuffisante						
Selon la directive européenne n°2006/7/CE du 15 février 2006						
Liste des épisodes de pollution au cours des 4 dernières années					Carte de la zone d'étude	
Année	Date	Type de pollution	origine	Interdiction de la baignade		
2025		néant				
2024		néant				
2023		néant				
2022		non contrôlé				
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic		Gestion préventive des pollutions				Plan d'actions
Sources de pollution avérées	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Actions	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
Aucune	/	/	/	/	/	Sans objet
Sources de pollution potentielles	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Préconisations	Gestion de crise	Mesures préventives de réduction des pollutions
Élevage			Observations visuelles quotidiennes mesures T°C eau, présence vents odeurs et couleur eau	Gestion durable du plan d'eau et du bassin versant	Si dégradation de l'eau ou accidents :	
Eaux usées					Interdiction temporaire de la baignade (arrêté municipal)	
Eaux pluviales					Affichage « aujourd'hui baignade interdite pour cause de... »	
Exploitation forestière					Suivi analytique si nécessaire	